

# Bac pro aménagements paysagers

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

LEGTA HECTOR SERRES  
SARRAUTE Sophie  
06.58.98.70.93  
sophie.sarraute@educagri.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Tests  
Entretien  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3  
européen)

### Conditions d'accès :

Agés de 16 à 29 ans - Agés de 15 ans en  
sortie de 3ème - ou être détenteur d'un CAPA  
/ BEPA / BPA ou d'un Bac. - personne en  
situation de handicap : sans limite d'âge Un  
parcours de formation adapté sera proposé au  
candidat avec une durée pouvant varier entre  
1 an et 3 ans selon son profil (cursus scolaire  
antérieur, expérience, âge et projet).

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. Il participe à la conduite de chantiers paysagers : il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement. Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

## Contenu et modalités d'organisation

Contenu de la formation en CFA Les modules d'enseignement généraux sont communs à tous les Bac Professionnels. Ils proposent des contenus scientifiques, des méthodes d'information, de documentation, de communication, d'intégration sociale, de maintien physique. Les modules d'enseignement professionnel développent des contenus en lien avec la connaissance du matériel vivant. Ils préparent à l'acquisition de connaissances, de compétences techniques et de gestion d'un chantier

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

**Bac pro aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

Insertion dans la vie active dans une entreprise privée ou une collectivité, ou chef d'entreprise. Poursuite d'études par la voie de la formation initiale scolaire, par apprentissage ou en formation adulte en BTSA. Vous pouvez également vous spécialiser dans un secteur professionnel "pointu", par un certificat de spécialisation arrosage automatique ou en préparant un Bac Pro dans une autre spécialité.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00265206	du 01/09/2020 au 30/06/2023	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES		Non éligible	
00265207	du 01/09/2021 au 30/06/2024	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES		Non éligible	

**00265606**du 01/09/2022 au  
30/06/2025OEYRELUY  
(40)CFA AGRICOLE ET  
HORTICOLE DES  
LANDESNon  
éligible**00337807**du 01/09/2023 au  
10/07/2026OEYRELUY  
(40)CFA AGRICOLE ET  
HORTICOLE DES  
LANDESNon  
éligible**00337808**du 01/09/2023 au  
10/07/2026OEYRELUY  
(40)CFA AGRICOLE ET  
HORTICOLE DES  
LANDESNon  
éligible**00429153**du 02/09/2024 au  
09/07/2027

Oeyreluy (40)

CFA AGRICOLE ET  
HORTICOLE DES  
LANDESNon  
éligible**00550297**du 01/09/2025 au  
30/06/2028

Oeyreluy (40)

CFA AGRICOLE ET  
HORTICOLE DES  
LANDESNon  
éligible